

PÔLE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL ET COHÉSION TERRITORIALE Direction du pilotage des instances Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 068-200066009-20251013-2857C-2025BIS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/11/2025 Publication : 03/11/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 3 novembre 2025 Le Président



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

Sous la présidence de Fabian JORDAN Président

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION Séance du 13 octobre 2025

78 élus présents (104 en exercice, 14 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

## ÉLECTION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉ (5.1/2857C)

M. Jean-Philippe BOUILLÉ a démissionné, le 3 juillet 2025, de ses fonctions de conseiller municipal de la ville de Mulhouse et, de fait, de conseiller communautaire. Le poste de 32<sup>ème</sup> conseiller communautaire déléqué est vacant.

Par conséquent, il est proposé au conseil communautaire d'élire un conseiller communautaire délégué, au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue. En application des articles L5211-2 et L2122-7-2 du code général des collectivités territoriales, il est également proposé que ce conseiller occupe le 32ème rang de l'ordre du tableau.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération :

- décide que le conseiller communautaire délégué occupera, dans l'ordre du tableau, le rang 32,
- procède, après enregistrement des candidatures, à l'élection du 32<sup>ème</sup> conseiller communautaire délégué au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue.

La candidature de Mme Marie HOTTINGER est enregistrée.

Nombre de suffrages obtenus : 81

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 3

Nombre de votants : 90

Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs par le bureau (article L 66 du code

électoral) : 9

Nombre de suffrages exprimés : 82

Majorité absolue : 41

Mme Marie HOTTINGER est élue 32ème conseillère communautaire déléguée.

Le secrétaire de séance

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

Fabian JORDAN